

Présenté à la 17^{ème} assemblée générale annuelle de l'OBVNEBSL

Septembre 2025



PROJETS

En lien avec les six problématiques prioritaires du Plan Directeur de l'Eau (PDE)



Mauvaise qualité de l'eau



Approvisionnement en eau potable



Étiage sévère



Présence d'EEE



Dégradation et/ou destruction des MHH

Conflits d'usage



◆ Bassin versant du ruisseau Levasseur – 2025-2026

Subvention : Fondation de la faune du Québec – Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole

Objectifs:

- Améliorer la qualité des habitats fauniques présents dans le bassin versant du ruisseau Levasseur
- Sensibiliser les producteurs agricoles envers la protection et l'amélioration des habitats fauniques
- Établir un plan d'action à l'échelle du bassin versant pour la réalisation d'aménagements

Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : problématique MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU



Objectifs		Actions	
1.1.2	D'ici 2033, analyser la qualité de l'eau de quatre (4) cours d'eau selon les indices de diatomées ou benthos sur l'ensemble de la zone de gestion.	2-6	Réaliser le suivi de l'intégrité du ruisseau Levasseur via l'indice Benthos
1.3.1	D'ici 2033, développer une (1) stratégie visant l'amélioration de la qualité de l'eau d'une classe pour le facteur déclassant de l'indice de qualité biologique et physicochimique (IQBP6) dans huit (8) bassins versants.	10-1	Réaliser un cahier du propriétaire pour les entreprises agricoles du BV du ruisseau Levasseur.
		10-2	Réaliser des plans d'aménagements potentiels pour amélioration de la qualité de l'eau - BV Levasseur
		10-4	Caractériser les habitats fauniques potentiels et les aménagements passés - BV Levasseur
1.3.2	D'ici 2033, augmenter de 50% les superficies cultivées couvertes en hiver par des cultures de couvertures ou des résidus de cultures sur l'ensemble de la zone de gestion.	11-1	Réaliser une activité de transfert de connaissance avec les entreprises agricoles du BV du ruisseau Levasseur sur les bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'eau.



◆ **Projet trois lacs : Grand lac Shaw, lac Plourde et Grand lac Malobès – 2025-2026**

Subvention : Fond de développement rural (FDR) de la MRC Rimouski-Neigette

Objectifs : Grand lac Shaw

- Déterminer la qualité de l'eau et l'état trophique (santé) du lac;
- Évaluer l'impact des activités anthropiques dans son BV (villégiature, agriculture, navigation, etc.);
- Réaliser un plan d'actions et travailler avec la municipalité, l'association du lac et la MRC Rimouski-Neigette.
-

Objectifs : Lacs Grand-Malobès et Plourde

- Valider les données de l'année 2024 : les quantités très élevées en nutriments et leur état trophique de lacs hyper-eutrophe :
- Cibler avec plus de précision les sources de nutriments vers les lacs : faire la distinction entre les apports agricole et ceux de villégiature (ex : les installations septiques);





Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : problématique MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU

Objectifs		Actions	
1.1.1	D'ici 2033, ajouter deux (2) de cours d'eau par année pour un suivi de la qualité de l'eau selon l'indice de qualité biologique et physicochimique (IQBP6) sur l'ensemble de la zone de gestion.	1-7	Réaliser le suivi de la qualité de l'eau des tributaires principaux du lac Plourde, Grand lac Malobès et Grand lac Shaw
1.1.6	D'ici 2033, caractériser deux (2) lacs par année sur l'ensemble de la zone de gestion.	6-3	Déterminer l'état trophique du Grand Lac Shaw à Saint-Narcisse-de-Rimouski
		6-4	Réaliser un suivi de la santé des lacs Plourde et Malobès pour cibler les sources de nutriments
1.4.2	D'ici 2033, élaborer un (1) plan d'action visant l'amélioration de l'état trophique pour quinze (15) lacs en villégiature pour l'ensemble de la zone de gestion.	14-2	Réaliser un plan d'action pour améliorer l'état trophique du Grand lac Shaw.



◆ Projet - Lacs et agriculture – 2025-2026

Subvention : Fond de soutien agricole - MRC Rimouski-Neigette

Objectifs :

- Contacter les producteurs agricoles et de les mettre au courant des résultats de l'étude sur les lacs (ainsi que les conseillers),
- Mobiliser les entreprises agricoles autour d'une problématique concernant la ressource en eau (ainsi que leurs conseillers agricoles),
- Présenter des solutions potentielles (à l'aide d'un cahier propriétaire),
- Réaliser un portrait succinct des pratiques agricoles et agro-environnementales en place



du

Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : problématique MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU

Objectifs		Actions	
1.3.1	D'ici 2033, développer une (1) stratégie visant l'amélioration de la qualité de l'eau d'une classe pour le facteur déclassant de l'indice de qualité biologique et physicochimique (IQBP6) dans huit (8) bassins versants.	10-3	Réaliser un cahier du propriétaire pour les entreprises agricoles des BV du lac Plourde et Grand lac Malobès : solution potentielle aux problématiques d'eutrophisation des lacs
1.3.2	D'ici 2033, augmenter de 50% les superficies cultivées couvertes en hiver par des cultures de couvertures ou des résidus de cultures sur l'ensemble de la zone de gestion.	11-2	Évaluer la possibilité d'une démarche collective auprès des agriculteurs des bassins versants du lac Plourde et Grand lac Malobès
1.3.3	D'ici 2033, développer une (1) stratégie visant l'amélioration de la qualité de l'eau d'une classe pour le facteur déclassant de l'indice de qualité biologique et physicochimique (IQBP6) dans huit (8) bassins versants.	12-1	Réaliser un portrait des pratiques agricoles et agro-environnementales actuelles dans les bassins versants du lac Plourde et Grand lac Malobès



❖ Sous les pavés – 2025-2027 (an 1/2)

Subvention : Centre d'écologie urbaine de Montréal

Objectifs :

- Favoriser l'infiltration de l'eau
- Réaliser un projet de déminéralisation
- Sensibiliser les communautés concernées sur le cycle de l'eau et les changements climatiques, en plus de contribuer directement à l'adaptation des communautés à ces changements.



Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : problématique ÉTIAGE SÉVÈRE

Objectif		Action	
3.1.1	D'ici 2030, réaliser au moins quatre (4) projets visant la réduction de l'imperméabilisation pour favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols sur l'ensemble de la zone de gestion.	21-1	Réaliser le retrait de surface imperméable (asphalte) dans la cour d'école de Price : superficie
3.1.1	D'ici 2030, réaliser au moins quatre (4) projets visant la réduction de l'imperméabilisation pour favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols sur l'ensemble de la zone de gestion.	21-3	Revégétaliser la zone désasphaltée dans la cour d'école de Price
3.1.4	D'ici 2033, réaliser quatre (4) activités de formation et de sensibilisation sur le cycle de l'eau et les impacts des changements climatiques et des activités humaines sur celui-ci pour l'ensemble de la zone de gestion.	24-1	Réaliser un atelier avec les élèves de l'école de Price sur le cycle de l'eau



❖ Suivi et traitement des berces du Caucase et sphondyle – 2023-2026 (an 3/3)

Subvention : Entente sectorielle (ESDEE) – Collectif régional du Bas-Saint-Laurent (CRDBSL)

Objectifs :

- Assurer le suivi des colonies de berce du Caucase
- Assurer les traitements des colonies connues et nouvelles de berce du Caucase
- Assurer la détection précoce par la validation des mentions de berces



Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : problématique ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Objectif	Action
4.2.4 D'ici 2033, développer une (1) stratégie pour assurer la détection (validation de 100% des mentions reçues), le suivi et le contrôle des colonies d'espèces exotiques envahissantes végétales (100% des colonies connues) afin de réduire le risque de propagation, sur l'ensemble de la zone de gestion.	31-3 Réaliser les traitements de lutte printaniers et estivaux des colonies connues et des nouvelles colonies
	31-4 Valider les nouvelles mentions de berce reçues au cours de l'année.



❖ Détection précoce des Espèces exotiques aquatiques envahissantes – 2025-2026

Subvention : Entente sectorielle (ESDEE) – Collectif régional du Bas-Saint-Laurent (CRDBSL)

Objectifs :

- Renforcer et améliorer le programme de sentinelle des lacs
- Récolter davantage de mentions d'EAE sur le territoire du NEBSL
- Former les citoyens sur l'identification d'EAE
- Former les opérateurs des stations de lavage pour assurer un nettoyage efficace aux stations de lavage existantes
- Réaliser de la détection de moule zébrée et de myriophylle à épi sur le territoire grâce à diverses techniques (ADNe et inspections visuelles)



Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : problématique ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Objectif		Action	
4.2.1	D'ici 2033, réaliser quatre (4) activités de formation et de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes présentes ou potentielles au Bas-Saint-Laurent, sur l'ensemble de la zone de gestion.	28-3	Développer un nouvel outil pour faciliter la détection des EAEE et la mention des EAEE par les citoyens.
		28-4	Organiser une formation pour les opérateurs de stations de lavage des embarcations
		28-5	Organiser une formation sur l'identification des EAEE pour les plongeurs afin de faciliter la détection précoce et la réception des mentions.
4.2.2	D'ici 2033, réaliser annuellement une (1) campagne terrain sur au moins trois (3) lacs du territoire pour assurer une détection précoce des EAEE (inventaires d'herbiers, stratégies détection de la moule zébrée (collecteur, stations moules, ADNe etc.), sur l'ensemble de la zone de gestion.	29-1	Réaliser la prospection des lacs Malfait et aux Canards (Saint-Léandre), Bidini, Malcolm, Grand lac des 7 lacs, Saint-Mathieu, Mitis, Towagodi et Langis, pour une détection précoce des EAEE présente au BSL.
		29-3	Réaliser une détection de la présence potentielle de la moule zébrée par détection d'ADN environnemental via une méthode passive (filtre passif)
		29-2	Réaliser la prospection visuelle des zones à faible courant de la rivière Mitis avec les employés de la ZEC.



❖ Distribution d'outils de sensibilisation – EEE – 2025-2026

Subvention : Entente sectorielle (ESDEE) – Collectif régional du Bas-Saint-Laurent (CRDBSL)
Et le CREBSL

Objectifs :

- Planification logistique de la distribution : Organiser les modalités de distribution des outils. Cela inclut la sélection des canaux de distribution (en ligne, en personne, dans les lieux publics, via des événements, etc.), ainsi que le calendrier de déploiement. Inclure les frais de déplacement.
- Suivi et évaluation : Mettre en place un système pour suivre la distribution des outils et évaluer leur impact. Comptabiliser le nombre d'outils distribués.
- Sensibiliser les personnes qui recevront ces outils à l'importance de la lutte contre les espèces envahissantes afin qu'elles donnent une bonne visibilité aux outils (réponse aux questions sur les espèces envahissantes, information sur les moyens de lutte, etc.)



Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : problématique ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Objectif	Action
4.2.1 D'ici 2033, réaliser quatre (4) activités de formation et de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes présentes ou potentielles au Bas-Saint-Laurent, sur l'ensemble de la zone de gestion.	28-6 Organiser une distribution d'outils de sensibilisation et d'informations sur les risques d'introduction des EAEE



❖ AQHA - Omble de fontaine – 2025 - 2027 (an1/2)

Subvention : Fondation de la faune du Québec – Amélioration de la qualité de l’habitat aquatique (AQHA)

Objectifs : dresser un portrait de l’état des traverses et des habitats prioritaires pour l’omble de fontaine en vue de faire des réfections de ponceau et de protéger des milieux importants afin de limiter les impacts sur les populations de cette espèce.

1. **Sélectionner des lacs** en territoire public présentant des habitats pour l’omble de fontaine en partenariat (OBVNEBSL, MELCCFP et les TFS).

Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : problématique MHH

Objectif		Action	
5.3.1	D’ici 2033, réaliser une (1) étude de caractérisation des obstacles à la libre circulation du poisson pour au moins deux (2) bassins versants de la zone de gestion.	38-4	Caractériser toutes les traverses problématiques pour le maintien de l'intégrité de l'habitat de l'omble de fontaine (4 BV de lacs en allopatrie ou sympatrie : Lac du Castor/ ZECBSL, Lac Étang à la truite/Réserve faunique de Matane, lac Cossette/TERFA, lac Langis/Towagodi/Eucline).
5.3.3	D’ici 2030, caractériser dix (10) refuges thermiques d'intérêt des salmonidés dans quatre (4) grands bassins versants de la zone de gestion.	40-4	Identifier et localiser les refuges thermiques pour l'omble de fontaine, par drone-thermographie, dans les bassins versants des lacs en allopatrie et en sympatrie.



❖ Ruisseau de la Savane/la Cavée - 2023-2026 (an 3/3)

Subvention : Environnement et Changements Climatiques Canada – Fond de dommage à l'environnement (FDE)

Objectifs :

- Identifier les différentes sources de contamination de l'eau pour le ruisseau de la Savane
- Caractériser les refuges thermiques pour le saumon
- Établir un plan de gestion pour la protection des refuges thermiques pour saumon atlantique



Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : problématique MHH et mauvaise qualité de l'eau

Objectif		Action	
1.1.2	D'ici 2033, analyser la qualité de l'eau de quatre (4) cours d'eau selon les indices de diatomées ou benthos sur l'ensemble de la zone de gestion.	2-1	Réaliser un suivi de l'intégrité du ruisseau de la Savane via l'indice de diatomées (IDEC)
		2-3	Réaliser un suivi de l'intégrité la rivière Macpès (à l'embouchure) via l'indice de diatomées (IDEC)
5.3.3	D'ici 2030, caractériser dix (10) refuges thermiques d'intérêt des salmonidés dans quatre (4) grands bassins versants de la zone de gestion.	40-3	Valider l'utilisation des refuges thermiques identifiés dans la rivière Rimouski dans le secteur du ruisseau de la Savane.

◆ Juin mois de l'eau

Subvention : Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ)

Objectifs : Sensibiliser la population aux enjeux de l'eau selon un thème annuel

Pour 2025 : **La pollution de l'eau**



◆ Nettoyage des berges

Subvention : Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ)

Objectifs : réaliser 10 activités de nettoyages des berges et activités de sensibilisation reliées à la contamination des cours d'eau.





◆ Projet éducatif - J'adopte un cours d'eau

Subvention : Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E) – soutien financier du programme Action climat Québec

Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir - Phase III pour le programme J'adopte un cours d'eau.

Objectifs :

- pour chaque groupe scolaire, réaliser le suivi de température via une sonde
- plusieurs ateliers : analyses physicochimiques et bactériologiques, macro-invertébrés benthiques



Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : en lien avec la problématique MHH

Objectif		Action	
5.3.2	D'ici 2033, réaliser annuellement des activités éducatives auprès d'au moins 5 groupes (parmi les secteurs suivants : écoles, CÉGEP, aînés) permettant d'adresser les enjeux de conservation des habitats aquatiques et favorisant une exploitation durable des ressources halieutiques pour l'ensemble de la zone de gestion.	39-3	Réaliser 2 ateliers en classe et 1 sortie terrain avec 3 groupes du secondaire de l'école du Paul Hubert (programme faune deux groupes et comité environnement) et un groupe du secondaire de l'école Saint-Jean de Rimouski.



❖ **Projet éducatif – Écol’eau**

Subvention : Fédération Canadienne du Saumon Atlantique (FCSA)

Objectifs :

- Sensibiliser les élèves du Bas-Saint-Laurent sur la protection du saumon atlantique et les enjeux écologiques liés à la conservation de l’espèce.
- Renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes envers leurs rivières et l’environnement naturel.
- Sensibiliser les élèves sur l’importance des pratiques de pêche responsables et de la gestion des populations de poissons.



Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : problématique MHH

Objectif	Action
5.3.2 D’ici 2033, réaliser annuellement des activités éducatives auprès d'au moins 5 groupes (parmi les secteurs suivants : écoles, CÉGEP, aînés) permettant d'adresser les enjeux de conservation des habitats aquatiques et favorisant une exploitation durable des ressources halieutiques pour l'ensemble de la zone de gestion.	39-3 Réaliser 2 ateliers en classe et 1 sortie terrain avec 3 groupes du secondaire de l'école du Paul Hubert (programme faune deux groupes et comité environnement) et un groupe du secondaire de l'école Saint-Jean de Rimouski.



❖ Programme Sentinelle de lacs

Objectifs :

- Sensibiliser les riverains aux enjeux liés aux lacs : cyanobactéries, santé des lacs et espèces exotiques envahissantes etc.
- Recueillir des informations sur la santé des lacs (mesure de transparence)
- Favoriser la détection précoce des EEE via la réception de mentions
- Le réseau de Sentinelle devient les yeux de l'OBV sur le terrain : détection des enjeux.



Les actions en lien avec les objectifs et les actions du PDE : problématique MHH

Objectif	Action	
1.1.7 D'ici 2033, réaliser le suivi de la moitié (35) des lacs en villégiature via un programme de surveillance volontaire-bénévole (RSVL, programme Sentinelles etc.), sur l'ensemble de la zone de gestion.	7-1	Réaliser le suivi de la qualité de l'eau sur les lacs des Îles (Saint-Ulric) via l'échantillonnage et les mesures de transparence de l'eau pendant la saison estivale.
	7-2	Réaliser le suivi de la qualité de l'eau sur le lac Bellavance (Rimouski) via l'échantillonnage et les mesures de transparence de l'eau pendant la saison estivale.
	7-3	Réaliser le suivi de la qualité de l'eau sur les lacs Plourde (Saint-Narcisse) via l'échantillonnage et les mesures de transparence de l'eau pendant la saison estivale.
	7-5	Réaliser le suivi de la qualité de l'eau sur les lacs Saint-Hubert et de la Grande Fourche (Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup) via l'échantillonnage et les mesures de transparence de l'eau pendant la saison estivale.
4.2.1 D'ici 2033, réaliser quatre (4) activités de formation et de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes présentes ou potentielles au Bas-Saint-Laurent, sur l'ensemble de la zone de gestion.	28-3	Développer un nouvel outil pour faciliter la détection des EAEE et la mention des EAEE par les citoyens.



◆ Campagne de revegétalisation des bandes riveraines

Objectifs :

- Encourager la revégétalisation des bandes riveraines par les citoyens, en offrant des arbustes riverains à petits prix.
- Offrir 8 espèces d'arbustes riverains et 1 espèce littorales, l'élyme des sables

Ronce odorante (*rubus odoratus*)

- Feuilles d'érable, fleurs de rosiers et fruits de framboisiers.
- Recommandé pour les bandes riveraines, rôle de stabilisation.

Exposition	ombre, mi-ombre, soleil
Humidité	sol sec, sol frais
Floraison	juin à août
Couleur fleur	rose
Couleur fruit	rose
Hauteur maximum (m)	2,00
Largeur à maturité (m)	2,00

12\$ par
plant de 1
gallon



Aronie à fruits noirs (*Aronia melanocarpa*)

- Fruits comestibles délicieux.
- Nécessite des plans mâles et femelles.

Exposition	soleil
Humidité	sol frais, sol humide, sol détrempé
Floraison	mai, juin
Couleur fleur	blanc
Couleur fruit	noir
Hauteur maximum (m)	2,00
Largeur à maturité (m)	1,50

12\$ par
plant de 1
gallon



Élyme des sables (*Leymus mollis*)

1,00\$ par
plant

- Recommandé pour la stabilisation des rivages sablonneux en zone maritime.
- Pousse dans un sol sec
- Hauteur maximum : 0,60-1,20m
- Largeur à maturité : 0,20

La densité de plantation recommandée pour la stabilisation des rives est de **15 plants par mètre²**.



CONCERTATION - MOBILISATION

◆ STRATÉGIE DE MOBILISATION

Objectif	Action
1. D'ici 2027, présenter le PDE et son plan d'action à cinq secteurs d'activité pour le faire connaître.	1.1. Rencontrer quatre (4) conseils des maires à la suite des prochaines élections municipales. 1.4. Envoyer un (1) communiqué de presse sur la mise en œuvre du PDE.
2. D'ici 2027, organiser trois (3) événements pour permettre l'échange d'informations entre les secteurs d'activité.	2.2. Organiser un (1) événement pour mettre en valeur les bons coups des acteurs de l'eau. 2.3. Organiser une (1) rencontre pour identifier les besoins et développer des partenariats.
3. D'ici 2027, adopter trois (3) mesures pour optimiser les ressources déjà disponibles grâce à la table de concertation.	3.1. Rédiger un (1) guide du représentant afin de définir le rôle des membres de la TC et du CA. 3.3. Réaliser la séparation de la TC et du CA.
4. D'ici 2027, adopter trois (3) moyens pour bonifier le plan d'action relié au PDE par l'implication des représentants de la TC.	4.1. Engager chaque comité local de l'eau (4), dans un objectif du PDE. 4.2. Associer un (1) objectif à chaque représentant de la TC

◆ CONCERTATION

Objectif	Action
Gouvernance de l'OBVNEBSL	Organiser deux (2) rencontres du comité local de l'eau pour chaque secteur (une rencontre à l'automne et une au printemps)
	Organiser quatre (4) rencontres du CA/TC
	Relancer le comité gouvernance Organiser une rencontre du comité PDE
Concertation des partenaires	Organiser des rencontres avec au moins ¼ des municipalités du territoire
	Participer aux rencontres de concertation sur les projets d'aires protégées du Bas-Saint-Laurent, pour la zone de gestion de l'OBVNEBSL – Projet CREBSL
	Participer aux rencontres de concertation sur les aires protégées marines – Projet comité ZIPSE
	Participer aux rencontres avec les organismes environnementaux du BSL et de Chaudière-Appalaches et Hydro-Québec dans le cadre de la ligne 315kV. Assurer le suivi de l'élaboration des Plans Climats des MRC et des schémas d'aménagement de la zone de gestion pour assurer l'arrimage avec le PDE
Représentations	Participer aux rencontres de la TLGIRT pour l'unité d'aménagement 012-72 - CREBSL
	Participer aux rencontres du comité professionnel de L'entente sectorielle sur les espèces exotiques envahissantes – CRDBSL
	Participer aux différentes rencontres concernant les lieux d'enfouissement techniques (Rimouski, Matane, Saint-Moise).
	Participer aux rencontres des PDZA de la MRC de la Matanie et de Rimouski-Neigette.
	Participer aux rencontres du comité EAU de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux
	Participer au comité de travail du BV Rivière Sud-Ouest
	Participer au comité du lac du Gros Ruisseau
	Participer aux rencontres du CA du CREBSL
	Participer aux rencontres du CA du comité ZIP du sud de l'estuaire
	Participer aux rencontres du CA du Parc Régional de la Rivière Mitis

Objectif	Action
Arrimage PDE-SAD	Lecture des SAD des MRCs du territoire, extraction des éléments en lien avec le PDE et compilation de ces éléments
	7 rencontres avec les directions du département aménagement des MRC (aménagiste, direction) pour définir les éléments d'arrimage entre SAD et PDE (environ 20 personnes : 3 par MRC) - rencontre de travail avec les directions aménagement pour élaborer une stratégie conjointe pour un arrimage des deux planifications - collaboration avec les autres OBVs couvrant les mêmes MRCs que l'OBVNEBSL
Suivi des objectifs du PDE	Rencontre de la moitié des municipalités de la ZGIE : présentation du PDE, de ses objectifs et du mandat de l'OBV et de la GIRE - arrimage des planifications municipales et du PDE, engagement des acteurs dans des actions du PDE, création de partenariats. Ces rencontres vont également servir pour le suivi du plan d'action du PDE (environ 30 municipalités : environ 2 employés par municipalité)
	CLEAU Réaliser le suivi de l'avancement des objectifs du PDE (plan de suivi des objectifs (livrable MELCCFP – 1dec)
Promotion du PDE et de la GIRE	Remise du prix Anselme Gagné